



*Un projet de centre*

*..... un projet d'équipe*

*Années scolaires 2020-2021 / 2021-2022 / 2022-2023 / 2023-2024 / 2024-2025*

CENTRE PSYCHO-MEDICO-SOCIAL LIBRE

Chaussée de Charleroi, 31A - 1370 Jodoigne |

T : 010 81 26 27 | E : [jodoigne@centrepms.be](mailto:jodoigne@centrepms.be) | <http://centrepms.be>

## Table des matières

<b>En bref</b> .....	2
<b>Introduction</b> .....	5
<b>Le cadre légal : les missions</b> .....	5
<b>Les valeurs et la philosophie de travail</b> .....	6
<b>L'identité de l'équipe</b> .....	7
<b>La description de la population scolaire</b> .....	8
<b>Les axes de travail</b> .....	10
<b>Axe 1 : Offre de services</b> .....	11
<b>Axe 2 : Réponse aux demandes</b> .....	12
<b>Axe 3 : Actions de prévention</b> .....	13
<b>Axe 4 : Repérage des difficultés et des ressources</b> .....	14
<b>Axe 5 : Diagnostic et guidance</b> .....	15
<b>Axe 6 : Orientation scolaire et professionnelle</b> .....	16
<b>Axe 7 : Soutien à la parentalité</b> .....	17
<b>Axe 8 : Education à la santé et au bien-être</b> .....	18
<b>Pour conclure</b> ,.....	19

## En bref...

**Toute personne** (élève, famille, équipe éducative, etc.) **peut faire appel à un centre PMS**, partenaire d'une école, quelles que soient les questions et/ou inquiétudes par rapport à un élève/enfant et ce, même pour des sujets qui ne touchent pas directement au scolaire (adaptation, comportement, relations, etc.). De même, les interrogations autour de l'épanouissement, du volet psycho-affectif, de la santé ou autres domaines influençant le développement général ou la scolarité, peuvent également être abordées.

Les centres PMS possèdent un cadre légal commun qui définit **trois missions** permettant à chaque élève de :

- *développer harmonieusement sa personnalité en prenant une place active dans la vie ;*
- *progresser dans son parcours scolaire afin de pouvoir s'émanciper ;*
- *se mobiliser en construisant un projet de vie positif.*

L'équipe PMS est composée de **professionnels** ayant une formation en **psychologie**, en **logopédie**, d'**assistants sociaux** et d'**infirmières**.

**Les valeurs** que représentent **le respect, la confiance et le bien-être** sous-tendent le travail PMS au quotidien et sont au cœur des préoccupations de l'équipe de Jodoigne.

Cette dernière privilégie **la mobilisation des ressources** de l'enfant, de sa famille et de l'école, en cherchant à **donner du sens aux pistes envisagées** en favorisant le lien entre les personnes entourant l'enfant.

### **Concrètement, comment ça se passe ?**

Chaque consultant qui s'adresse au centre PMS de Jodoigne sera mis en contact avec **la sous-équipe qui s'occupe de l'école** de l'enfant concerné.

Dans un premier temps, un agent PMS écoute la (ou les) personne(s) demandeuse(s) (enfant, parents, enseignant...). Cette rencontre permet de prendre **un temps pour analyser la demande**, explorer la situation, percevoir celle-ci sous un angle nouveau, ouvrir les pistes possibles et accueillir les émotions.

Par la suite, si un suivi s'avérait nécessaire, il est **réfléchi ensemble** (qui fait quoi, où, quand, comment, pour quoi, etc.).

En plus du suivi des situations individuelles, des concertations auprès des enseignants, des animations en classe, des observations de groupe, des moments d'écoute pour les élèves, etc., peuvent être proposés.

Le travail PMS touche de nombreux **domaines interreliés et variés**. C'est pourquoi, il est adapté en fonction des questions rencontrées et des besoins spécifiques de chacune des écoles. Il est donc impossible d'établir une liste exacte, précise et exhaustive de toutes les activités. Ce fonctionnement représente un **travail « sur-mesure »** découlant des trois missions auxquelles chaque PMS est tenu de répondre.

Que ce soit dans une démarche individuelle ou collective, le centre PMS peut **collaborer**, si nécessaire, avec un **réseau de professionnels et des services extérieurs**.

Pour chaque école, une « sous-équipe » pluridisciplinaire est désignée. Celle-ci a des temps d'échanges réguliers. Chaque agent travaille dans plusieurs écoles et au sein de plusieurs « sous-équipes » différentes. **Le travail reste avant tout un travail d'équipe**, même si parfois, les consultants sont amenés à ne rencontrer qu'un seul membre du centre PMS.

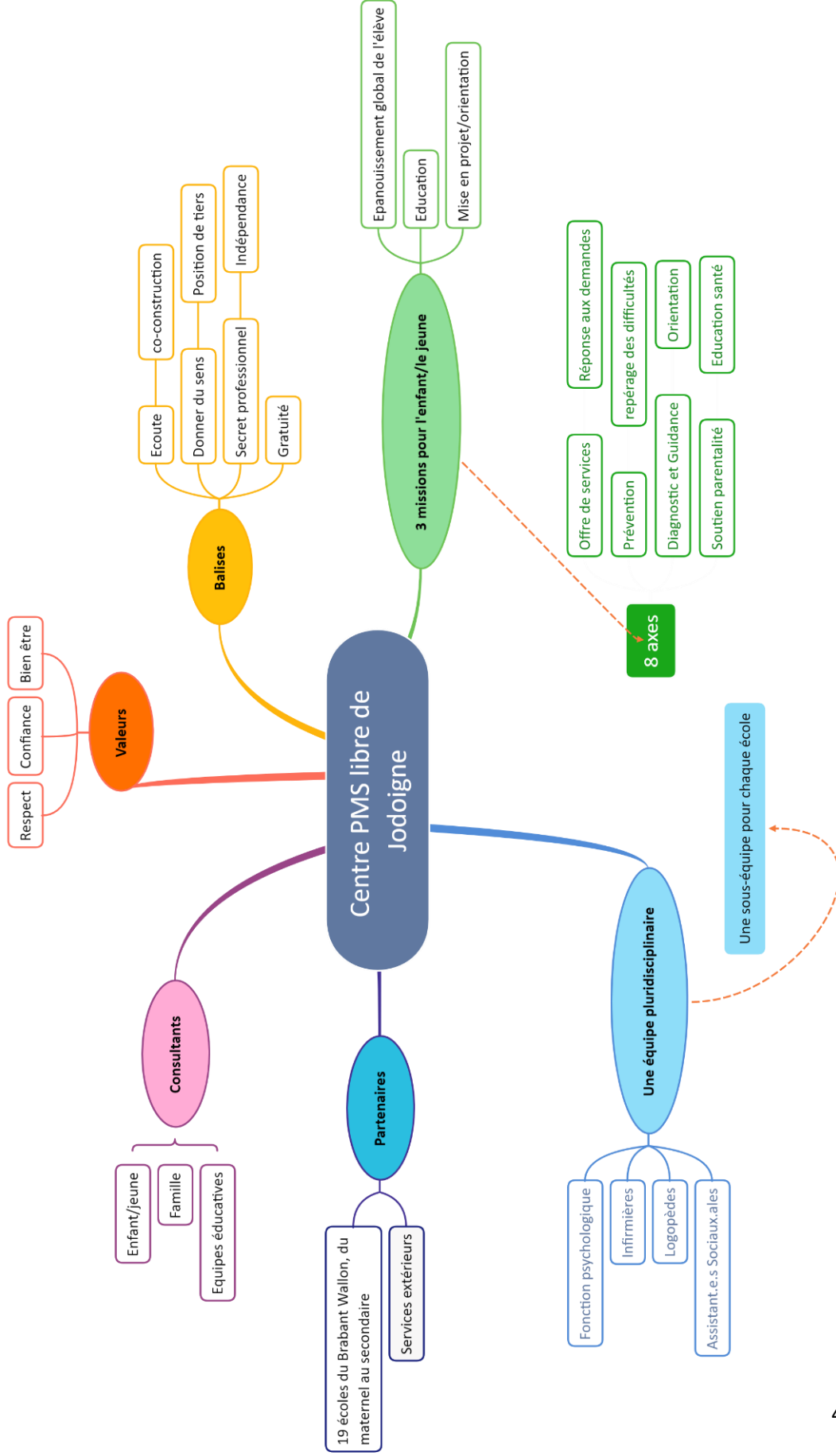
D'autres informations concernant le CPMS semblent importantes :

- Un service **subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles**. Les **actions** sont toujours **gratuites**.
- Une équipe soumise au **secret professionnel**<sup>1</sup>. Les informations sont transmises avec l'accord des personnes concernées.
- Un **service consultatif** donc des interventions non contraignantes. Les familles gardent toujours la liberté de consulter le centre PMS et de suivre ou non l'avis proposé. Cependant, dans certaines situations particulières, cet avis est exigé par l'administration (orientation en enseignement spécialisé, maintien en 3<sup>ème</sup> maternelle, avancement en 1<sup>ère</sup> primaire, maintien en 8<sup>ème</sup>/9<sup>ème</sup> année au sein des primaires).
- Le centre **collabore** avec les équipes pédagogiques, **tout en gardant son indépendance** en matière d'avis et de méthodes de travail. L'école et le PMS sont partenaires autour d'une réflexion commune à propos des élèves.
- Les bureaux se situent à **Jodoigne** et les consultants peuvent y entrer en toute discrétion. Des locaux sont parfois mis à notre disposition au sein de l'école.
- Le PMS peut **intervenir de manière collective** au sein d'une classe mais aucun examen individuel d'un élève ne pourra être entrepris par l'équipe sans l'accord préalable des parents. Le PMS ne peut pas réaliser de suivi thérapeutique, de rééducation ou de bilan uniquement en vue de remboursement par la mutuelle. Par contre, il peut aider dans la recherche d'autres professionnels adéquats pour répondre au mieux aux besoins de l'élève.

---

<sup>1</sup> L'équipe travaille dans le respect des règles légales et déontologiques de secret professionnel et de protection des données à caractère personnel (règlement européen 2016/679 dit "RGPD". Les informations à ce sujet sont disponibles sur notre site internet.

# L'enfant/le jeune au coeur de nos préoccupations



## Introduction

Ce projet de centre se veut un outil de pilotage des pratiques du centre PMS de Jodoigne mais également le reflet de la manière dont l'équipe envisage son travail au quotidien.

Ce projet se fonde sur le **Décret relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des centres PMS du 14 juillet 2006**, sur le programme spécifique de notre Pouvoir Organisateur l'ASBL « Association des centres PMS libres du Brabant wallon » et sur la Charte des Centres PMS Libres

Il définit les valeurs sous-tendant les actions, la philosophie de travail ainsi que l'ensemble des actions concrètes pour réaliser le programme commun aux CPMS. Il intègre les caractéristiques (sociales, économiques, culturelles), les besoins et les ressources de la population scolaire desservie et ainsi sa réalité spécifique.

## Le cadre légal : les missions

Comme cela a déjà été énoncé, le travail repose sur un cadre légal définissant prioritairement nos missions. Celles-ci sont définies par le décret du 14 juillet 2006.

1. Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de **développer harmonieusement sa personnalité** et de le préparer à **assumer son rôle de citoyen** autonome et responsable et à **prendre une place active** dans la vie sociale, culturelle et économique ;
2. Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à **progresser toujours plus** et ce, dans la perspective d'assurer à tous des **chances égales d'accès à l'émancipation** sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin, les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;
3. Dans une optique d'**orientation tout au long de la vie**, soutenir l'élève dans la **construction positive de son projet de vie** personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.

## Les valeurs et la philosophie de travail

### Les valeurs qui colorent la pratique

Dans le prolongement des valeurs définies dans le programme spécifique du Pouvoir Organisateur, l'équipe fonde l'élaboration de ses activités sur les principes suivants :

- Le bien-être et l'épanouissement de **l'élève** sont au centre des préoccupations.
- **Le droit à l'expression et l'écoute dans le respect** des personnes, de leurs choix moraux, philosophiques et religieux.
- La **confiance** en l'être humain, ses compétences et ressources personnelles. La prise en compte d'une **perspective dynamique** de la personne et des institutions et la conviction de leur potentiel de changement.
- Le respect de la **liberté de décision** des personnes et la reconnaissance de leur responsabilité dans les choix qu'elles sont amenées à poser.
- Le souci de promouvoir **l'égalité des chances** et le droit de chacun à avoir une place reconnue dans la société.

### La philosophie de travail

**L'élève**, en tant que personne à part entière et pris dans sa globalité, est au cœur du travail PMS.

Le centre PMS de Jodoigne se veut avant tout un **espace accueillant**, offrant une **écoute attentive et bienveillante** permettant à tout un chacun (enfant, jeune, famille, enseignant, etc.) de venir déposer ses questions et ses préoccupations dans un **climat de confiance et de respect mutuel**. Cette confiance en l'autre et en son potentiel d'élaboration de solutions est un pilier dans le travail. L'équipe est soumise au **secret professionnel** et permet aux personnes qui la consultent de venir déposer librement leur parole.

Dans les relations, que ce soit avec les enfants, les jeunes, les parents ou les équipes éducatives, la **position de tiers indépendant** permet une mise à distance, une prise de recul et par conséquent, d'ouvrir de nouvelles perspectives sur la situation posée.

En tant que service de première ligne, le champ d'action peut être assez large. L'équipe **ajuste ses connaissances à travers la formation continuée et les partages de réflexion et de pratique en équipe** dans des domaines variés.

L'équipe est attentive à son positionnement, conciliant sa place de **partenaire privilégié de l'école** et son **rôle d'accompagnement des familles**. Une collaboration étroite avec les équipes éducatives des écoles a lieu tout en maintenant une indépendance, une autonomie et une liberté méthodologique. Ce cadre légal qui est défini se veut garant de la **neutralité** des interventions au bénéfice de l'élève. Certaines des activités proposées (animations, prévention, etc.) sont élaborées en tenant compte des projets et des caractéristiques plus particulières des établissements scolaires partenaires.

Le fonctionnement du centre PMS de Jodoigne s'inscrit dans une démarche d'**analyse systémique** de la situation. Elle tient compte des différents systèmes et des interactions (ex : enfant-enseignant, enfant-groupe classe, enseignant-groupe classe, etc.) avec lesquels la personne évolue en reconnaissant les compétences respectives de chacun pour dégager des perspectives nouvelles et dynamiques de changement. La **collaboration en équipe pluridisciplinaire** constitue l'essence même de l'**identité du centre PMS**. C'est le croisement des différents regards qui permet la **prise en compte de la globalité d'une situation** quelle qu'elle soit.

Le fait de pouvoir s'appuyer sur un **réseau de professionnels et de services diversifiés** offre des moyens de prévention et des prises en charge thérapeutiques variés. L'équipe met en place des collaborations autour de situations individuelles ou d'actions de prévention collectives. Que ce soit vis-à-vis des écoles et d'autres partenaires, c'est seulement avec l'accord des consultants et en fonction de l'intérêt à partager certaines informations que l'équipe peut être amenée à le faire.

La volonté de l'équipe est de cheminer ensemble selon le rythme de chacun de manière à **co-construire** des **solutions porteuses de sens** en **mobilisant les ressources** identifiées, reconnues et disponibles. Il est primordial que l'accompagnement proposé puisse faire sens. Ce temps de concertation et de réflexion en équipe est incontournable et permet une intervention adaptée à la réalité ; respectueuse de la temporalité de chacun.

Il n'y a pas de réponse toute faite à un problème posé. Il s'agit d'**ouvrir le champ des possibles** pour ensuite accompagner vers les pistes choisies.

## L'identité de l'équipe

L'équipe de centre PMS de Jodoigne est constituée de 8 fonctions :

- 1 directrice (conseiller psychopédagogique)
- 3 fonctions psychologiques : 2 CPP (conseillers psychopédagogiques)  
1 APP (auxiliaire psychopédagogique)
- 1 infirmière : 1 APM (auxiliaire paramédicale)
- 2 assistants sociaux : 2 AS (auxiliaires sociaux)
- 1 logopède : 1 AL (auxiliaire logopédique)

D'une année scolaire à l'autre, l'équipe peut comporter un plus grand nombre de personnes en fonction des temps partiels de travail.



Chaque membre de l'équipe est « **agent PMS** » et, quelle que soit sa discipline, il peut aborder les situations rencontrées avec un regard global au travers d'un travail d'**équipe pluridisciplinaire**.

L'équipe veillera à établir de manière équitable un temps de travail pour chaque école. Une personne de chaque sous-équipe, sera désignée comme **personne de contact** (toute discipline confondue) pour faciliter le lien école-PMS. Ce contact permet un relais des demandes de l'équipe pédagogique à la sous-équipe. Il facilite la coordination des activités sur le terrain de l'école et la visibilité pour travailler en étroite collaboration avec les équipes éducatives.

Dans la **répartition du temps de travail** entre les différentes écoles, la prise en compte de moments de concertation tenus en sous-équipe est indispensable pour réaliser un travail de qualité.

Des **réunions régulières de tous les membres de l'équipe** sont aussi l'occasion d'échanges d'informations, de réflexion autour des pratiques, d'analyse de situations, de découverte de nouvelles approches, de la construction de projets, de rencontre avec le réseau, de création de partenariats, etc.

## La description de la population scolaire

La population scolaire desservie par le centre PMS de Jodoigne compte actuellement **environ 4500 élèves**.

Elle se répartit sur **18 écoles** d'enseignement ordinaire : **3 écoles maternelles**, **13 écoles fondamentales** et **2 écoles secondaires** d'enseignement général de transition. Certaines des écoles comportent plusieurs implantations. L'équipe suit également aux alentours de 80 élèves en **projet d'intégration** ; c'est-à-dire qu'ils bénéficient d'un soutien d'un membre de l'équipe éducative d'une école spécialisée pour quelques périodes au sein de sa classe dans son école ordinaire.

La plupart des écoles partenaires sont des **petites écoles de village** réparties dans le Brabant wallon. Deux écoles seulement se situent à Jodoigne même. Le centre dessert ainsi un nombre relativement important d'écoles et un **secteur assez dispersé** sur le plan géographique.

Le niveau socio-économique de la population est assez hétérogène allant de **milieux plus aisés à des milieux plus défavorisés**.

## Liste des établissements scolaires

### ⇒ Ecoles maternelles

- Ecole libre Saint-Charles :  
Rue de l'Etang, 7 – 1320 Nodebais
- Ecole libre Notre-Dame :  
Rue Beaux Prés, 9 – 1370 Mélin
- Ecole libre « Ma Petite Ecole » :  
Rue de l'Eglise, 1 – 1360 Malèves-Ste-Marie

### ⇒ Ecoles fondamentales

- Ecole libre Caritas :  
Chaussée de Namur, 4 – 1320 Hamme-Mille
- Ecole communale de Bonlez :  
Chemin de l'Herbe, 51 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale « Le Chemin des Enfants »  
Rue de la Barre, 5 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale de Corroy-Le-Grand  
Rue de Chastre, 83 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale de Dion-Valmont :  
Rue du Brocsous, 3 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole communale de Gistoux :  
Rue Zaine, 1/3 – 1325 Chaumont-Gistoux
- Ecole libre de la Providence :  
Rue Sergent Sortet, 23 - 1370 Jodoigne
- Ecole libre Saint Martin  
Rue de l'Hulpeau, 9 -1350 Orp-Jauche
- Ecole libre Saint Joseph :  
Rue Emile Vandervelde, 9 - 1350 Orp-Le-Grand
- Ecole libre des Bruyères :  
Avenue des Arts, 11 - 1348 Louvain-La-Neuve
- Ecole libre Jean-Paul II :  
Rue Lepage, 17 – 1360 Perwez
- Ecoles communales de Ramillies : 2 implantations :
  - Avenue des Déportés, 48 – 1367 Gérompont
  - Chaussée de Namur, 103 – 1367 Grand-Rosières
- Ecole libre Saint Jean-Baptiste :  
Rue des Combattants et des Déportés, 9 - 1367 Huppaye

### ⇒ Ecoles secondaires

- Institut Saint Albert :  
Avenue Fernand Charlot, 35 - 1370 Jodoigne
- Collège da Vinci  
Avenue des Tourterelles, 28 à 1360 Perwez

## Les axes de travail

Les activités poursuivies tout au long de ces cinq prochaines années scolaires pourront se décliner en fonction des huit axes repris dans le Décret.

1. Offre de service
2. Réponse aux demandes
3. Actions de prévention
4. Repérage des difficultés et des ressources
5. Diagnostic et guidance
6. Orientation professionnelle
7. Soutien à la parentalité
8. Education à la santé et au bien-être

Le pacte pour un Enseignement d'Excellence et les objectifs liés aux plans de pilotage des écoles viennent également soutenir les actions de l'équipe PMS de Jodoigne. Bien que chacun des axes sera développé point par point, ils se situent sur un continuum et sont imbriqués les uns dans les autres.

Les interventions PMS sont adaptées à chaque école en fonction de leurs caractéristiques et de leur population.

## Axe 1 : Offre de services

L'offre proposée est faite **en fonction des besoins** de chaque situation et est donc « sur-mesure ». Elle est **balisée par les axes de travail** qui découlent des missions PMS.

L'équipe cherche, via **différents supports**, à offrir aux consultants et aux partenaires une **information claire, précise et régulière, relative aux missions et services**. Les contacts réguliers avec ceux-ci permettent d'établir les modes de collaboration possibles, de préciser les spécificités et les limites de chacun. Une **relation de confiance** est indispensable pour **construire ensemble une collaboration** porteuse pour l'élève.

### Moyens possibles

- Documents (feuillet de présentation, affichage dans l'école et/ou site web, lettres d'information, autocollants, journal de classe, etc.).
- Site web : <http://centrepms.be>
- Présence dans l'école.
- Participation aux réunions de parents.
- Journées « Portes ouvertes ».
- Information donnée dans les classes.
- Conseil de participation.
- Réunions de concertation avec l'équipe éducative.
- Rencontres avec les intervenants extérieurs.

## Axe 2 : Réponse aux demandes

**Toute demande est prise en compte.** Lors d'un premier rendez-vous avec le demandeur (parent, jeune et/ou enseignant), l'équipe de l'école concernée identifie ce qui pose question et clarifie le contexte dans lequel le questionnement est apparu. Ce premier rendez-vous vise avant tout une **écoute** et une **prise de recul**. Pour l'équipe pluridisciplinaire, **une demande est toujours une question ouverte** à analyser dans une vision globale. Chaque situation étant unique, il n'y a **pas de réponse toute faite** à l'avance, elle est à **co-construire** avec le demandeur, en se basant, notamment, sur ses ressources et celles du contexte. Pour ce faire, l'équipe recherche avec lui ce qui est possible de mettre en place dans son cadre de vie, qu'il soit scolaire et/ou familial. Quand un retour d'information aux partenaires est nécessaire, il est effectué dans le **respect du secret professionnel**. C'est l'occasion de clarifier les rôles ("qui fait quoi"), les limites de chacun et de renforcer les liens de partenariat.

**Chacun est libre** de poursuivre ou non la collaboration avec l'équipe. Pour certaines situations sortant du cadre d'intervention PMS, d'autres services peuvent être proposés à la personne.

### Moyens possibles

- Entretiens avec l'élève, les parents.
- Espace d'écoute dans les écoles.
- Rencontres avec l'équipe éducative.
- Discussions en équipe pluridisciplinaire.
- Conseils de classe / Concertations avec les enseignants.
- Réunion école-famille-PMS.
- Contacts avec les intervenants extérieurs.

### Axe 3 : Actions de prévention

Les actions sont menées dans le but de **prévenir l'apparition d'un problème** et **d'éviter la dégradation** possible d'une situation, et ce, dès l'entrée à l'école. Le travail se fait de manière **transversale** en portant une **attention régulière sur les besoins** des élèves. L'objectif est de **favoriser l'égalité des chances, la bienveillance et l'accrochage scolaire**. Les **années charnières** (entrée à l'école, passage maternelle/primaire, primaire/secondaire, secondaire/supérieur) représentent des moments-clés des interventions possibles.

Des activités de prévention en rapport avec les projets éducatifs de l'école se font en **partenariat** et en concertation avec les enseignants, éventuellement en **synergie** avec d'autres services extérieurs (SPSE, Centres de Planning familial, etc) en veillant à la complémentarité des rôles respectifs de chacun.

Selon l'analyse des besoins, d'autres **actions** sont **proposées** dans certaines écoles. Dans le cadre de la prévention des difficultés en maternelles, une fonction logopédique peut accompagner les équipes éducatives et les parents dans le développement des apprentissages et du langage. De même, des espaces d'écoute pour les élèves du primaire peuvent être proposés. Pour les élèves du secondaire, ceux-ci sont d'office assurés.

#### Moyens possibles

- Concertations avec l'équipe éducative.
- Discussions en équipe PMS.
- Observations / Animations de classe.
- Espace d'écoute pour les élèves dans les écoles.
- Documents d'information pour les parents.
- Entretiens (élèves, parents).
- Réunions de parents.
- Collaborations avec le réseau.
- Site web: <http://centrepms.be>

## Axe 4 : Repérage des difficultés et des ressources

Cet axe s'insère dans la **continuité des activités de prévention**. En collaboration et en **co-responsabilité avec les enseignants et/ou les parents**, l'équipe cherche à avoir une **vision globale** de la situation (aspect pédagogique, psychologique, médical, pédagogique, relationnel, etc.) pour repérer et prendre en compte les difficultés de l'élève dès que celles-ci apparaissent. C'est dans l'esprit de l'**approche systémique** que la participation de tous les acteurs concernés par l'élève (parents, enseignants, intervenants extérieurs, etc.) est importante. **La reconnaissance mutuelle des compétences de chacun** favorise l'analyse de chaque situation pour, ensuite, envisager si nécessaire un accompagnement.

### Moyens possibles

- Conseils de classe / Concertations avec l'équipe éducative / Co-construction.
- Entretiens avec les parents.
- Espace d'écoute pour les élèves.
- Ecoute et analyse de la demande.
- Réunions d'équipe PMS (analyse des situations).
- Présence régulière dans les écoles.
- Observations (en classe, tests, animations, jeux de coopération, etc.).
- Concertations avec les partenaires et les services extérieurs.

## Axe 5 : Diagnostic et guidance

Le **diagnostic PMS** représente une **synthèse des observations ou des informations récoltées**. Celles-ci permettent d'établir des **hypothèses** et **pistes de travail** selon différents moyens d'investigation. **La guidance** consiste en **l'accompagnement, le soutien et la recherche de pistes co-construites**. Ce processus se veut une **vision positive** de chaque situation et soutient les consultants dans une **dynamique d'autonomisation et de responsabilisation**. La **collaboration** avec les différents intervenants tend à mobiliser les ressources disponibles, **susciter l'implication de tous**, tout en s'inscrivant dans la **continuité**.

En tant que **service de première ligne**, le diagnostic et la guidance ne s'inscrivent **pas dans une optique thérapeutique** ; ils peuvent être étayés par un avis plus spécialisé.

### Moyens possibles

- Réunions d'équipe PMS.
- Entretiens avec les parents.
- Examens individuels / observations, testing.
- Concertations avec les enseignants, les équipes éducatives.
- Conseils de classe.
- Collaboration avec les intervenants et les services extérieurs (SPSE, SSM, logopèdes, psychomotriciens, médecins, plannings familiaux, etc.).
- Coordination des différentes interventions.



## Axe 6 : Orientation scolaire et professionnelle

L'orientation, considérée comme un **accompagnement au choix**, s'inscrit dans un processus continu qui s'opère **tout au long de la vie**. Pour ce faire, l'estime de soi, la connaissance de soi et la découverte des métiers s'envisage durant le parcours scolaire et ce, dès la petite enfance.

Certains questionnements (maintien, avancement, dérogation, enseignement spécialisé, orientation scolaire et professionnelle) demandent un **temps de réflexion conjoint** entre l'élève, sa famille, l'école et le centre PMS. Le but étant de tendre vers une **co-construction positive d'un chemin de vie**.

L'équipe prend à cœur d'**informer**, d'**ouvrir les possibles** et de **valoriser toutes les filières** de formation, **les différents métiers** en se dégageant de tout stéréotype.

### Moyens possibles

- Entretiens et examens individuels (élèves, parents).
- Conseils de classe.
- Concertations avec l'équipe éducative.
- Réunion de parents.
- Séances d'information et animations en fonction des besoins, à la demande.
- Visites écoles.
- Participation à l'organisation de salons divers.
- Documentation (décrets/guides/sites internet/etc.).
- Travail de collaboration avec les partenaires extérieurs.

## Axe 7 : Soutien à la parentalité

Au même titre que les écoles, **les parents sont des partenaires incontournables**. Le soutien à la parentalité est à privilégier **dès le début de la scolarité** de l'enfant. L'équipe PMS multiplie les moyens de se faire connaître des parents, afin de **créer une relation de confiance** et faciliter la démarche de prise de contact. Elle est à l'écoute des préoccupations parentales (psychologiques, médicales, sociales, pédagogiques, relationnelles, etc.) afin de les aider et de les soutenir en tant que parents.

Une relation de confiance entre l'école et la famille peut avoir une influence positive sur **l'accrochage et le bien-être scolaire**. Le CPMS peut jouer un **rôle d'interface et de facilitateur** pour renforcer le dialogue école-famille. L'idée étant d'établir de nouveaux points de rencontre possibles, de **souligner de part et d'autre les compétences de chacun** et ainsi de soutenir les parents dans l'accompagnement de leur enfant.

### Moyens possibles

- Entretiens / accompagnement des parents.
- Concertation avec l'école.
- Réunions avec l'école.
- Collaboration avec les partenaires / les services extérieurs.
- Informations, brochures.

## Axe 8 : Education à la santé et au bien-être

Des activités sont organisées à la **lumière des besoins des élèves** et **en fonction des projets mis en place par les écoles**. Celles-ci visent à **promouvoir la santé au sens large et le bien-être** des jeunes à l'école. Il semble pertinent que ces projets « santé » soient réfléchis et soutenus par les écoles partenaires pour tous les niveaux d'enseignement. Ces activités peuvent se faire en individuel et/ou en groupe et éventuellement en collaboration avec d'autres services extérieurs (SPSE<sup>2</sup>, Centre de Planning familial, CLPS, AMO, ONE, ...).

Une attention particulière est portée aux **animations EVRAS** (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle). Celles-ci englobent la **gestion des émotions, l'estime de soi, la dynamique de groupe, la puberté, la sexualité, etc.** Ces questions peuvent également être travaillées en individuel avec les élèves mais aussi à travers des échanges avec les parents.

### Moyens possibles

- Co-construction de projets / d'animations.
- Concertations avec les écoles.
- Collaboration avec différents intervenants extérieurs.
- Documentation / Information.
- Entretiens.

---

<sup>2</sup> Il existe parfois une confusion entre CPMS et SPSE (Service de Promotion de la Santé à l'école) alors que ce sont bien des services distincts dont les missions sont différentes. Pour ce qui est du centre PMS de Jodoigne, l'équipe collabore avec trois services différents : SPSE Libre de Wavre, SPSE Provincial de Wavre et SPSE Provincial de Jodoigne.



## Pour conclure,

Toujours reliée à son point d'attache, la montgolfière peut **prendre de la hauteur** et permettre à ses passagers de **percevoir autrement** ce qui les entoure. Elle peut ensuite, s'il le faut, s'envoler vers de nouveaux horizons. Ce premier temps de **prise de distance**, c'est ce que l'équipe du centre PMS de Jodoigne a fait pour élaborer ce projet de centre. Dans le cadre des missions et de la réflexion autour de ses pratiques, l'équipe a pris **un temps d'arrêt** pour reclarifier ce qui fait sens dans la réalité de son quotidien.

Cette **prise de recul**, est également ce qu'elle souhaite proposer aux personnes qui viennent à elle : prendre le temps de **voir la situation sous un autre angle** et d'**ouvrir les champs des possibles**.

**Centré sur la personne de l'élève**, le centre PMS se situe au cœur des relations entre lui, sa famille et l'école. Le souhait de l'équipe de Jodoigne est de pouvoir **créer un espace de réflexion commun et de co-construction** avec toutes les personnes concernées par un questionnement donné. Les familles sont des ressources indispensables sur lesquelles s'appuyer. Tout en étant un **service indépendant**, ce travail ne peut se concevoir que dans une **étroite collaboration avec les partenaires**, et plus particulièrement avec les équipes éducatives des établissements scolaires du ressort.

Décliné pour les cinq prochaines années, ce projet de centre n'en restera pas moins dynamique, en mouvement, et faisant l'objet d'une réflexion continue au sein de l'équipe.

Le métier PMS, il se crée tous les jours...

***“Collaborer, c'est travailler ensemble avec nos compétences, nos valeurs, nos responsabilités respectives et aussi nos insuffisances, en sachant qu'il n'y a pas de vérité en éducation mais seulement un processus d'essais et d'erreurs dans lequel on peut cheminer et grandir”.***

**Guy AUSLOOS, 1995**

*Pour l'équipe du centre PMS libre de Jodoigne :*

Alexandra ZAMANIS  
Directrice

Psycho

Médico

Social

Logo

Véronique DELCOIGNE

Aude FIERENS

Frédéric COLLIN

Ann RESTEIGNE

Isabelle GHINET

Sophie REIFENBERG

Cédric PACOLET

Martine UBAGHS

Auriane DE BUYSER

Emilie ROYEZ

Nadège VENDERICK

*Pour le Pouvoir Organisateur :*

Chantal WOUTERS  
Mandataire